

Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2017

Préavis N°01 /2018

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2017.

Le budget accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 5'798'193.49 comprenant l'enveloppe de fonctionnement de l'Esplanade.

Les charges totales pour l'exercice 2017 s'élèvent à CHF 5'492'488.12. Nous reportons un solde en faveur des communes de CHF 319'304.05.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

Nous relevons toutefois que les principaux écarts justifiant cette diminution de charge sont dûs :

- Baisse des traitements du CoDir par rapport au budget de CHF 52'527.
- Baisse des salaires personnel restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 32'879.
- Baisse des frais repas par rapport au budget de CHF 45'715.
- Baisse des frais de transport par rapport au budget de CHF 81'262.
- Baisse des revenus des restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 44'734.
- Baisse des frais enveloppe de fonctionnement par rapport au budget de CHF 80'238.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
110.3186.00	Assurances RC, choses	18'767.30	15'000.00	3'767.30
	Augmentation des couvertures + souscription protection juridique.			

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
110.3189.00	Honoraires, prestations de tiers	4'119.65	10'000.00	-5'880.35
	Recours au tribunal.			

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
110.4360.00	Remboursements divers	3'000.00	00.00	3'000.00
	Rbt avance de frais recours annulé.			

DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
350.3140.00	Le Vaud modulaire – nettoyage	46'307.95	45'000.00	1307.95

Déménagements du mobilier avant les grands nettoyages d'été.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.3011.00	Salaires pers. restaurant scolaire	417'120.35	450'000.00	32'879.65

Moins de personnel que budgété dans les différents restaurants scolaires.

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.3030.00	Cotisations AVS, ...	3'018.30	3'951.00	-932.70

Seules les cotisations du personnel engagé par l'AISE sont comptabilisées.

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	424'284.20	470'000.00	-45'715.80

Fréquentation des restaurants moins élevée que budgétée. Cet écart se retrouve également pour les recettes (facturation aux parents 500.4339.00).

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.3188.00	Frais de transports	978'737.15	1'060'000.00	-81'262.90

Variables en fonction de l'enclassement et du nombre d'élèves à transporter.

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.4339.00	Participation restaurant scolaire	605'266.00	650'000.00	-44'734.00

En lien avec le compte 500.3131.00. Augmentation de 0.50 cts par repas facturé à partir de la rentrée d'août 2017.

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
500.4360.01	Remboursement frais de transport	32'724.00	0.00	32'724.00

Participation annuelle (CHF 15'000.00) de la Commune de Saint-George pour le quartier des Coteaux ainsi que le remboursement des abonnements CarPostal pour les élèves quittant l'Esplanade en cours d'année scolaire.

Part enveloppe fonctionnement général – Esplanade

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
501.3189.07	Camps scolaires/ Charges	353'598.61	345'579.00	8'019.61

Augmentation du nombre (+6) de camps verts pour les élèves de 1P-4P ainsi qu'un voyage d'étude supplémentaire. Cette augmentation se retrouve également dans la participation des parents (501.4652.00).

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
Global	Enveloppe de fonctionnement 2017	208'656.78	288'895.50	-80'238.72

Diminution des charges de fonctionnement de la Direction et du secrétariat. Idem pour les manifestations et réceptions ainsi que pour les promotions 11S. Obtention de subsides cantonaux pour les camps et courses d'école. Réorganisation des caisses de classes.

Enseignement primaire

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
510.3112.00	Achat de mobilier	16'879.80	10'000.00	6'879.80
	Mobilier pour aménagement de la bibliothèque de l'Esplanade. Montant compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve comptabilisé en 510.4809.00.			
510.3161.00	Loyers	1'221'473.00	1'203'832.49	17'640.51
	Loyers pour 8 classes dans la nouvelle école primaire de Begnins. Au budget, seules 7 classes avaient été comptabilisées.			
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	19'879.80	15'000.00	4'879.80
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier et matériel primaires.			

Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2017	B 2017	Ecart CHF
520.3011.01	Surveillances diverses	12'015.15	3'000.00	9'015.15
	Augmentation des surveillants au restaurant secondaire, pique-nique, espace détente ainsi que les cours facultatifs mis en place en cours d'année.			
520.3112.00	Achat de mobilier	12'661.20	10'000.00	2'661.20
	Mobilier pour aménagement bibliothèque de l'Esplanade. Montant compensé par le fonds de renouvellement 520.4800.00.			
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'093'929.94	1'155'100.00	-61'170.06
	Bouclément provisoire 2017 fait par la Commune de Begnins et soldes définitifs 2015 et 2016 (voir détails annexe 3).			
520.3161.01	Loyer rez nouvelle construction	176'860.66	183'520.00	-6'659.34
	Loyer du rez-de-chaussée de la nouvelle construction de Begnins, surface destinée au restaurant scolaire du secondaire. Le montant, tel que stipulé dans le préavis N°03/2016 (CHF 167'808.00), est pris en compte dans le bouclément provisoire 2017. (voir détails annexe 3).			
520.3188.00	Frais classes de raccordement	58'307.62	30'000.00	28'307.62
	Augmentation du nombre d'élèves en RACC 1 et 2 (écolage CHF 4'000.-/élève + frais de transports et indemnités repas).			
520.4800.00	Reprise fonds ren. Mob. + Mat.	16'286.80	15'000.00	1'286.80
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier pour la bibliothèque de l'Esplanade, compte 520.3112.00			

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) en mars 2018, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Le CoDir examinera et prendra position sur les éventuelles recommandations de la fiduciaire et se chargera de mettre en place les éléments issus de ces dernières. Ces opérations interviendront dans le courant de l'année 2018.

Finalement, vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses).

Année	Coût de l'élève primaire 1P-6P	Différence en %	Coût de l'élève secondaire 7P-11S	Différence en %
2013	CHF 2'962.09		CHF 4'314.42	
2014	CHF 2'888.55	- 2.49 %	CHF 4'793.97	+ 11.11 %

Dès l'année 2015, tous les élèves de 7P et 8P sont intégrés dans les comptes du primaire.

Année	Coût de l'élève primaire 1P-8P	Différence en %	Coût de l'élève secondaire 9S-11S	Différence en %
2015	CHF 3'071.31		CHF 6'097.13	
2016	CHF 3'255.36	+ 5.99 %	CHF 5'550.00	- 8.98 %
2017	CHF 3'191.15	+ 3.90 %	CHF 5'381.19	- 11.75 %

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 16 mars 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

EN CONCLUSION

- vu le préavis n°01/2018,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accepter les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

Bassins, le 25 avril 2018

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :

La Secrétaire :



Claudine Vanat-Gachet

Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

La Secrétaire :

Antoine Nicolas

Vanessa Wicht